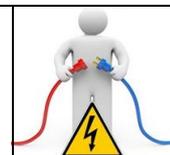




Programme de formation

H1-H1V

Initiale



DURÉE/LIEU :

14 heures de face à face pédagogique.
Dans vos locaux/sur site.

PUBLIC CONCERNÉ :

Personnel électricien exécutant amené à effectuer des travaux d'ordre électrique au voisinage simple ou renforcé en HT.

NOMBRE DE STAGIAIRES PAR SESSION :

Maximum : 8 personnes

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES :

- Acquérir les savoirs et savoir-faire en matière de prévention du risque électrique correspondant au titre d'habilitation visé conformément à la norme NF C 18-510.
- Pouvoir entrer dans un local électrique HT/BT en toute sécurité en vue de réaliser des travaux d'ordres **non-électriques** et appliquer les règles de précaution définies par la **norme NFC 18510**.

FORMATION ET QUALITÉ DU FORMATEUR :

Formateur ayant une expérience du terrain et maîtrisant parfaitement la norme NFC 18-510.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Méthode pédagogique active et participative alternant les parties théoriques et pratiques (études de cas) permettant aux candidats d'acquérir les savoirs et les attitudes vis-à-vis du danger électrique.

DURÉE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT :

recommandée 3 ans (maximum)

ÉVALUATION :

Le candidat qui aura participé activement à tous les modules de formation et dont l'évaluation théorique et pratique est positive, conformément aux critères de la norme NFC 18-510, se verra remettre une attestation de formation. L'employeur pourra ensuite délivrer une habilitation électrique.

MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE :

- Vidéoprojecteur, vidéos, photos.
- Support de cours.
- EPI/EPC.

PROGRAMME :

- **Tronc commun + module B0-H0V :**
 1. Réglementation et domaines d'application.
 2. Notions élémentaires d'électricité.
 3. Risques et effets sur le corps humain de l'électricité.
 4. Domaines de tension.
 5. Les zones de voisinage.
 6. Les différentes habilitations.
 7. Fonctions et rôle du personnel.
 8. Prévention du risque électrique.
 9. Comportements en cas d'accident d'origine électrique.
 10. Comportement en cas d'incendie d'origine électrique.
- **Module spécifique H1-H1V :**
 1. Les appareils électriques et leurs symboles.
 2. Les opérations hors tension.
 3. Les opérations dans un environnement électrique.
 4. Limites de l'habilitation H1-H1V.

- Exercices pratiques + QCM

--	--